

République algérienne démocratique et
populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Université M'Hamed Bougara Boumerdès
Faculté de droit et de science politique
Département du droit public



En coopération avec le projet universitaire de
recherche formative (PRFU) **Stratégie de tri et
de recyclage des déchets en Algérie entre
gestion intégrée, préservation de
l'environnement et santé humaine**

**Organise un colloque national
(en présentiel / à distance) sur :**

**Les start-ups comme mécanisme de
développement de l'économie circulaire
et de développement local durable**

Le 30 avril 2023

L'organe du colloque National :

Président honoraire :

Pr. Yahi Mostepha

Superviseur général :

Pr. Benseghier Abdeladhim

Présidente du colloque :

Dr. Cedra wassila



26 NOV. 2023

Préambule:

L'« économie circulaire » est l'un des principaux piliers du développement durable, par sa contribution à la protection de l'environnement et la préservation de ses ressources naturelles. L'économie circulaire en Algérie repose principalement sur l'accompagnement du secteur « recyclage des déchets » pour le transformer d'un fardeau et d'une menace pour l'environnement et la santé publique en une ressource économique importante.

Le développement de l'économie circulaire dans le domaine de la gestion des déchets est au centre de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée et de Valorisation des Déchets pour Horizons 2035, qui s'est fixé des objectifs stratégiques pour favoriser le tri sélectif à la source pour atteindre la valorisation de 30% des déchets ménagers et aller vers une gestion intégrée et durable des déchets dans le cadre de l'économie circulaire verte.

Le Programme National de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique pour la période 2015-2030 vise à diversifier le mix énergétique national et encourager la production et l'exploitation des énergies renouvelables pour répondre aux besoins du marché national d'une capacité de 22 000 mégawatts. Le programme a souhaité diversifier les sources de production d'énergies renouvelables, puisque des sources de biomasse (valorisation des déchets) ont été introduites dans le programme, en plus du solaire, de l'éolien, de la cogénération et de la géothermie. Ce qui traduit l'importance de développer les investissements dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets dans la concrétisation de ce programme.

Les start-ups constituent un outil approprié pour développer et accroître la rentabilité de l'économie circulaire dans le domaine de la gestion des déchets, car les autorités publiques cherchent à renforcer le rôle de ces entreprises dans la protection de l'environnement et le développement des énergies renouvelables, de manière à les rendre un partenaire actif dans la réalisation du développement local.

Malgré l'importance des efforts pour encourager et développer les start-ups dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets, la réalité des investissements dans ce domaine est encore en deçà du niveau requis pour atteindre les objectifs de l'économie circulaire en Algérie. Et comme le pourcentage des déchets recyclés varie entre 7 et 10 pour cent du total des déchets produits annuellement, qui est estimé à 34 millions de tonnes, cela requiert un débat ouvert entre spécialistes et experts sur la réalité des start-ups dans le domaine de l'économie circulaire en Algérie et la recherche de mécanismes juridiques appropriés pour activer le rôle de ces entreprises dans l'incarnation des dimensions du développement local durable.

Ce colloque national a pour objectif d'échanger et discuter la problématique suivante :

**Quelle est l'ampleur de la contribution
des start-ups au développement de
l'économie circulaire et la réalisation
d'un développement local durable en
Algérie ?**

Objectifs du colloque :

Le colloque vise à atteindre un ensemble d'objectifs, dont les plus importants sont :

1. Ouvrir une discussion aux spécialistes sur l'opportunité qu'offre le cadre juridique et institutionnel pour soutenir et encourager les start-ups dans le domaine de l'économie circulaire pour la réalisation du développement durable en Algérie ,
2. Évaluer la réalité des start-ups investissant dans le domaine de l'économie circulaire en Algérie, et analyser les statistiques officielles liées à la valorisation de chaque type de déchets,
3. Présenter les efforts internationaux pour encourager l'investissement des start-ups dans le domaine de l'économie circulaire, et faire le point sur quelques expériences internationales réussies,
4. Rechercher des perspectives pour renforcer le rôle des incubateurs d'entreprises universitaires dans l'accompagnement des start-ups dans le domaine de l'économie circulaire,
5. Discuter les conditions nécessaires pour développer et encourager l'investissement des start-ups dans le domaine de l'économie circulaire.

Axes principaux :

Afin de répondre à la problématique du colloque, les axes suivants ont été identifiés :

Le premier axe : le cadre conceptuel des start-ups et de l'économie circulaire,

Le deuxième axe : Mécanismes de soutien à l'activité des start-ups pour développer l'économie circulaire,

Le troisième axe : la réalité de l'activité des start-ups dans le domaine de l'économie circulaire, et le rôle des incubateurs universitaires dans l'accompagnement des start-ups,

Le quatrième axe : les efforts internationaux pour encourager et développer les start-ups dans le domaine de l'économie circulaire, et les expériences étrangères réussies les plus marquantes,

Le cinquième axe : les perspectives de la contribution des start-ups au développement de l'économie circulaire et à la réalisation d'un développement local durable.

Conditions de participation :

- Le sujet de l'intervention doit être original,
- Le sujet de l'intervention doit s'inscrire dans l'un des axes spécifiés, et se caractériser par la précision et l'évitement de la généralité,
- Le nombre de pages du document de recherche ne doit pas dépasser 20 pages,
- les interventions acceptées doivent être publiées.

Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse e-mail suivante :

w.cedra@univ-boumerdes.dz

Rendez-vous importants:

- La date limite de soumission des interventions est : **15/03/2024**,
- Avis d'acceptation et la confirmation de participation se feront à partir du : **01/04/2023**.

Comité scientifique:

Président du Comité Scientifique :

Dr. Ben Saria Souad

Vice-président du comité scientifique :

Dr. Teldjoune Soumicha

Membres du comité scientifique

De l'intérieur de l'université :

Pr. Amel Yousfi - Pr. Abbas Farid - Pr. keddouj Hamama - Pr. Loukal Meriem - Pr. Djalil Mounia - Pr. Issa Zahia - Pr. Tria Nouara - Pr. Tebboub Fatima Zohra - Dr. Bouteba Mourad - Dr. Forar Al-Eidi Jamal - Dr. Ouchaou Rachid - Dr. Benkaid Ali Mohamed Lamine - Dr. Hadjadj Mourad - Dr. Jakboubi Hamza- Dr. Baouni Khaled - Dr. Cedra Wassila - Dr. Touati Nacera - Dr. Chemoune Aljia -Dr. Bouhamla Kawtar - Dr. Guernane Fadila - Dr. Fatima El Orfi - Dr. Belmokhtar Hassina - Dr. Saada Bouabdellah - Dr Kherbouche Fouzia.

De l'extérieur de l'université :

Pr. Ouali Nadia (Université de Bouira) - Dr. Messaoudi Hichem (Université de M'sila) - Dr. Kerkour Nabil (Université de Sétif) - Dr. Belkhir Ait Aoudia (Université de Ghardaïa) - Dr. Abdelrahman Saidi (Université d'Alger 1) - Dr. Arbi Ladmi Mohamed (Université de Tamanrasset) - Dr. Haddouche Ouardia (Université de Tizi Ouzou) - Dr. Bousmaha Amina (Université de Saïda) - Dr Mokdad Zina (université de Saïda).

Rapporteur Général :

Dr. Bouteba Mourad

Coordinateur Général

Dr. Touati Nacera

Comité d'organisation

Président du comité d'organisation :

Dr. Benkaid Ali Momahed Lamine

Membres du comité d'organisation

Pr. Abbas Farid- Dr. Bouteba Mourad - Dr. Jakboubi Hamza - E. Sayhi Mohamed - E. Zioui Khereddine - Dr. Cedra Wassila - Dr. Touati Nacera- Dr. Ben Saria Souad - Dr. Teldjoune Soumicha - Dr. Chemoune Aljia- E. Berulah Amel.